

Murs-Erigné CO du 12 janvier 2015

De la grimpe à la Roche de Mûrs ?

C'est en tout cas ce que projette la Ville qui souhaite valoriser son patrimoine naturel afin de développer une offre touristique plus riche et plus variée. Les fanas de grimpe sont très réceptifs.

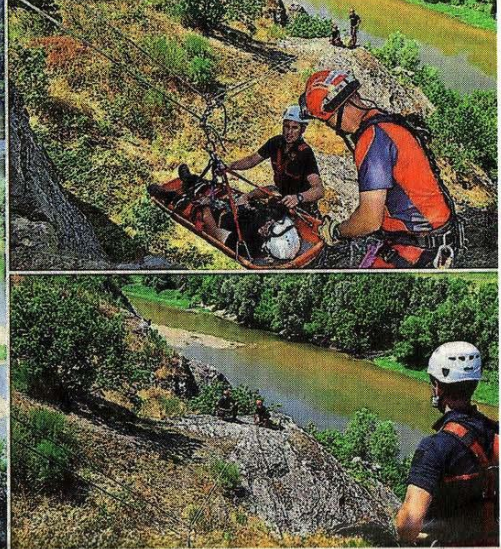
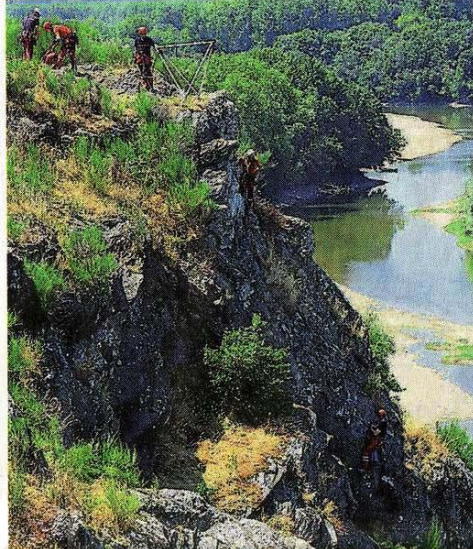
Il parcourt parfois des centaines de kilomètres, sur un week-end, pour tutoyer les hauteurs. Les assoiffés de varappe ne bénéficient pas de sites naturels adaptés en Anjou. Le département est plat... C'est un fait. Les entraînements se déroulent souvent en salle.

Il existe néanmoins quelques endroits où la pratique de l'escalade est possible en Maine-et-Loire comme à la carrière de Chauffonds, mais le site est privé. Tout comme la Pierre Bescherelle, située le long de la Loire, à Bouchemaine. Pour autant, un site naturel proche d'Angers pourrait attiser les convoitises des fanas de grimpe : la Roche de Mûrs.

« C'est un site qui pourrait accueillir de l'escalade », lâche Jean-Louis Audouin, 1^{er} adjoint au maire de Mûrs-Erigné. Le lieu est d'ailleurs prisé du Grimp, le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux des sapeurs-pompiers, qui s'y entraîne régulièrement (photo). La Roche de Mûrs pourrait-elle accueillir du public ? Un coup de fil aux professionnels a permis de s'en faire une idée.

« Il y a un beau potentiel. C'est assez haut »

« J'ai été interrogé par la mairie de Mûrs-Erigné et me suis rendu sur place », retrace Guillaume Begnon, responsable des adhérents du Club alpin français Anjou à Angers. Surprise : « Je ne connaissais pas le site... Je ne pensais pas que La Roche de Mûrs, que je connaissais de nom, était une falaise. » Et d'assurer : « Il y a un beau potentiel. C'est assez haut et intéressant. » Sur ces remarques, Loïc Boutin,



La falaise est par endroits haute de 40 m et surplombe la vallée du Louet. Les sapeurs-pompiers du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux de Maine-et-Loire y effectuent des stages régulièrement, comme ici en juin dernier.

moniteur d'escalade au Club alpin français Anjou, a été chargé de constituer un dossier afin d'équiper le lieu. « Après un bon nettoyage, la Roche de Mûrs est praticable, estime-t-il. Le schiste semble résistant, même s'il faudra mener des tests. Qui plus est, le lieu est facilement accessible. »

Et Loïc Boutin de rassurer les défenseurs de la nature. « L'activité escalade ne perturbe pas l'environnement. Je sais que le site est classé Natura 2 000. Nous ne faisons pas n'importe quoi. » Une douzaine de voies pourraient être créées sur la Roche de Mûrs,

haute d'une quarantaine de mètres par endroits.

Quant à l'idée d'une via ferrata défendue par le 1^{er} adjoint au maire de Mûrs-Erigné, le moniteur pense la chose « envisageable et possible ». Quoi qu'il en soit, un site d'escalade à la Roche de Mûrs n'est pas pour demain. Non seulement, le dossier doit être accepté et il faudra équiper le lieu. Le Club alpin français Anjou n'est pas prioritaire pour apposer des pitons.

120 km

« Nous ne sommes pas affilés à la

Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), rappelle Guillaume Begnon. D'autres le sont et sont prioritaires pour équiper de nouveaux sites. Nous prenons le relais quand ces associations refusent d'équiper ces nouveaux lieux de varappe. » Aujourd'hui, le Club alpin français Anjou effectue une sortie sur site naturel tous les quinze jours « dans un rayon de 120 km avec une vingtaine de grimpeurs sur une dizaine de sites ». Peut-être un site de plus demain avec la Roche de Mûrs.